

PROGRAMME VERT

PROGRAMME VERT PLUS

Moteur - Système électrique assisté et non assisté

Moteur et générateur électrique à induction AC, PDM (Power Delivery Module), convertisseur de charge à inversion de charge, dispositif de commande du véhicule, dispositif de distribution de puissance, convertisseur (DC-DC) et boîtier électrique. * Batteries non incluses.



Groupe d'entraînement (avant et / ou arrière)

Moteur électrique et convertisseur de tension de générateur, carters et toutes les pièces internes, essieux avant et arrière, joints universels, engrenages d'entraînement différentiel et toutes les pièces internes lubrifiées, paliers, pignons, paliers de support, supports de boîtier de transfert, module de commande de distribution d'alimentation, convertisseur DC-DC et boîte de dérivation. * Batterie non incluse.



Roulement de roues et joints homocinétiques

Les joints homocinétiques (cardans) et les roulements de roues (lors de bris majeurs seulement).



Système de pièces de direction

Boîtier et toutes les pièces internes du système de direction assistée électro-hydraulique, unité de commande électronique EPS (direction assistée électrique), pignon de crémaillère, carter et toutes les pièces internes du moteur de direction assistée électrique, colonne de direction (arbre principal et intermédiaire), billette intérieur et extérieur. (lors de bris majeurs seulement).



Système de freins

Système de freinage régénératif, EBD (module de système de freinage électronique), système de mécanique électrique ABS (système de freinage antiblocage), étrier de frein et pistons à entraînement électrique, plaques de support.



Accessoires électriques

Port de charge, moteurs d'essuie-glace avant et arrière, pompes de lave-glace avant et arrière, moteur de ventilateur de chauffage.



Système de chauffage

Unité de chauffage, systèmes thermiques, système de pompe à chaleur et condenseur à eau, module de commande de climatisation automatique et contrôleur, moteur de ventilateur électrique.



Système de climatisation

Compresseur de courant alternatif électrique, condenseur, évaporateur, détendeur, les pièces suivantes sont couvertes lorsqu'elles sont nécessaires à la réparation ou au remplacement d'une pièce admissible ci-dessus : détendeur thermostatique, réservoir de séchoir, huiles et liquides de refroidissement (pièces d'origine du fabricant uniquement).



Composantes de suspension

Jambes de force, amortisseurs, rotules supérieure et inférieure, bras de suspension supérieur et inférieur et leurs bagues, fusées de direction.



Système et composantes électroniques et plus

Module de commande électronique, parties électroniques du régulateur de vitesse, unité de contrôle automatique de la température, programmation de l'affichage du tableau de bord, affichage numérique du tableau de bord principal, poignées de porte, servomoteurs de verrouillage automatique émetteurs et récepteurs pour le verrouillage à distance, les portes coulissantes à commande électrique et les trappes arrière, moteurs et commutateurs de lève-vitres électriques, commutateurs de siège, moteurs et commutateurs de toit ouvrant, système audio, système de navigation par satellite (système GPS), haut-parleurs, caméra de recul, capteurs de stationnement, capteurs de collision, capteurs de angles morts, MCU (écran tactile et toutes les pièces connexes), système d'entrée sans clé, module de commande électronique, systèmes et modules de commande de croisière du pilote automatique de la circulation, système de tracé routier, caméras 360° degrés, capteurs à ultrasons et radar (pièces d'origine du fabricant uniquement).



Programme fidélité

Si le véhicule est déclaré perte totale au court du terme de la garantie supplémentaire un crédit sera émis applicable à l'achat d'une garantie sur le prochain véhicule.



Véhicule de courtoisie

Une indemnité de location de 30 \$ par jour jusqu'à concurrence de 7 jours au total, lorsque le véhicule est en réparation et est hors service plus de 48 heures.



Service d'assistance routière

Une indemnité maximale de 75\$ par événement, maximum 3 appels de services par contrat. Dans le cas d'un des incidents suivants : remorquage, survoltage de batterie, livraison de carburant, services de déverrouillage, changement de pneu, treuillage.



Assistance remorquage

Une indemnité de remorquage ne dépassant pas 75 \$ par événement lors d'une panne du véhicule causée par une des pièces couvertes du contrat.



Aucune franchise

Permet d'éviter de payer la franchise applicable en cas de réclamation admissible couverte par le programme de garantie.



Remboursement Applicable sur les termes de 36 mois et plus

Si aucune réclamation n'est faite au court du terme de la garantie supplémentaire, une garantie similaire, sans aucun frais, sera émise lors de l'achat du prochain véhicule de valeur et de catégorie comparable ou moindre.



KM + GARANTIE, POUR ROULER L'ESPRIT TRANQUILLE !